C'est du rapide

es orientations royales en matière d'immigration ne sont décidément pas restées lettre morte. Deux semaines après la réunion spéciale convoquée par Mohammed VI, le Maroc se dote d'un Bureau des réfugiés et des apatrides. Relevant du ministère des Affaires étrangères, il traitera les cas de réfugiés reconnus en tant que tel par le Haut commissariat aux réfugiés (HCR). "Une première dans notre région du monde", selon Driss El Yazami, président du CNDH (lire aussi p.42). ■

